



Click here for English summary



ENSEMBLE

pour des écoles **ACCUEILLANTES,**
BIENVEILLANTES et **SÉCURITAIRES.**



COMMUNICATION AUX PARENTS

Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario
le 22 décembre 2020

Chers parents, tuteurs et tutrices,

La situation liée à la pandémie continue d'évoluer. Le gouvernement de l'Ontario a annoncé le 21 décembre une nouvelle série de mesures sanitaires pour l'ensemble de la province. Dans les régions desservies par le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO), ces mesures seront en vigueur du 26 décembre 2020 au 25 janvier 2021 pour le moment. Vous pouvez prendre connaissance du communiqué du gouvernement en [cliquant sur ce lien](#).

En fonction des informations disponibles à ce moment-ci, nous sommes en mesure de vous fournir certaines consignes pour le retour du congé des Fêtes. En raison de l'évolution rapide de la situation, nous vous demandons de surveiller vos courriels et de suivre nos comptes de médias sociaux afin de rester informés de tout changement de dernière minute qui pourrait survenir.

Au retour du congé des Fêtes, l'enseignement se fera en mode virtuel pour toutes nos écoles et ce, en fonction des dates suivantes:

- du 4 au 8 janvier 2021 inclusivement pour tous les élèves de la maternelle à la 8e année.
- du 4 au 22 janvier 2021 inclusivement pour tous les élèves de la 9e à la 12e année.

Les écoles seront inaccessibles aux élèves sauf pour les élèves de certaines classes distinctes systémiques (voir section plus bas).

Plateforme d'apprentissage

L'enseignant(e) de votre enfant communiquera avec lui au courant de l'avant-midi du 4 janvier 2021 afin de lui fournir certaines informations importantes dont l'heure de la première période d'enseignement qui aura lieu le jour même, en après-midi.

L'enseignement à distance sera dispensé en mode synchrone (c'est-à-dire dans un échange en temps réel entre l'enseignant(e) et les élèves) via la plateforme Google Meet. Les explications pour l'accès à Google Meet et les modalités d'utilisation de la plateforme d'apprentissage virtuelle vous seront partagés par l'enseignant(e) de votre enfant le 4 janvier 2021. En dehors des heures de connexion en mode synchrone, votre enfant continuera ses activités d'apprentissage partagées par son enseignant en mode asynchrone, à la manière de devoirs et de leçons.

Prêt de matériel informatique

Élémentaire (maternelle à 6e année) Du matériel informatique sera prêté aux élèves de la maternelle à la 6e année dont les parents en ont manifesté le besoin.

Intermédiaire et secondaire (7e à 12e année) Des appareils Chromebook ont déjà été prêtés aux élèves dont les parents en ont fait la demande.

Élèves ayant des besoins particuliers

Les élèves ayant des besoins particuliers (EABP) fréquentant une classe distincte pourront continuer d'aller à l'école à partir du 4 janvier. Les membres du personnel enseignant et du personnel éducateur seront présents en classe comme à l'habitude.

Le transport scolaire sera fourni pour ces élèves.

La direction de l'école communiquera avec les parents des élèves concernés prochainement afin de confirmer leur intention d'envoyer leur enfant à l'école en présentiel dès le 4 janvier.

P.A.V.É.

Le Programme d'apprentissage virtuel des élèves (P.A.V.É.) n'est pas touché par ces mesures. L'apprentissage virtuel reprendra donc comme prévu le 4 janvier 2021.

Services de garde

- Les centres éducatifs du CEPEO et des partenaires demeureront ouverts pour les programmes destinés aux enfants d'âge préscolaire uniquement.
- Les programmes avant et après école pour les élèves de la maternelle à la 6e année seront fermés du 4 au 8 janvier 2021. Ils rouvriront leurs portes le 11 janvier.
- Les parents d'enfants inscrits au programme avant et après l'école des centres éducatifs du CEPEO recevront un crédit pour les frais de garde payés au début du mois de janvier, pour la période de fermeture du 4 au 8 janvier.
- Nous sommes à évaluer si nous serons en mesure d'offrir des programmes de gardes d'enfants d'urgence ciblé pour les enfants d'âge scolaire dont les parents sont admissibles (travailleurs pour les soins de santé et considérés de première ligne). D'autres détails suivront.

Soyez assurés que nos équipes vous fourniront, à votre enfant et à vous, tout l'appui nécessaire pour que cette transition se fasse en douceur.

Je vous remercie de votre confiance et de votre collaboration et vous souhaite un bon congé des Fêtes en toute sécurité.

Sylvie C. R. Tremblay
Directrice de l'éducation

[Portail Web Retour à l'école](#) || [Back-to-School Web Portal](#)



CEPEO.ON.CA

Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario

2445 Boul. St-Laurent, Ottawa, ON K1G 6C3